



Depuis le 16 mars, la commune de GOMETZ LA VILLE a mis en place un plan de continuité des activités communales en tenant compte des recommandations préfectorales.

### **Services scolaires et périscolaires**

Un accueil sur demande des enfants des personnels soignants est assuré tous les jours pour le périscolaire et pour l'école. La capacité d'accueil est limitée à 8 places. Les familles fournissent un panier-repas. Vous appelez directement l'école. La directrice est joignable.

### **Service portage de repas**

Un service extérieur assure normalement le portage des repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées inscrites.

Dans le contexte de pandémie sont exclus d'un travail en présentiel, un certain nombre d'agents.

### **Service technique**

Le service assure en priorité la salubrité publique.

### **La Mairie**

Le service administratif est assuré par les agents en télétravail depuis leur domicile tout en gérant la garde de leurs enfants. L'accueil téléphonique est assuré du lundi au samedi aux horaires habituels d'ouverture de la mairie. Pour toute demande spécifique, n'hésitez pas à envoyer un mail.

### **L'entretien des locaux**

Les agents ont assuré le nettoyage et la désinfection de l'école, de la mairie et du foyer rural. Ils sont maintenant en confinement. Deux agents assurent les besoins ponctuels.

Un grand merci à tous les personnels qui œuvrent au quotidien dans ce contexte contraint.

Des élus assurent chaque jour la veille auprès des personnes vulnérables.

Vous avez besoin de médicaments ou de courses sollicitez la mairie. ...

En cours de constitution, une liste de bénévoles qui lancent des actions pour éviter l'isolement :

- l'applaudissement des soignants à 20 heures chaque soir depuis les fenêtres avec parfois musique durant 3 mn maxi.

- confection de masques en tissus, par Eliane qui fournira volontiers de patron aux les autres couturières intéressées. Envoyer vos coordonnées à la mairie qui lui transférera.

Et si vous avez d'autres idées ou demandes, faites m'en part, je les partagerai et vous répondrai :

[e.huot-marchand@mairie-gometzlaville.fr](mailto:e.huot-marchand@mairie-gometzlaville.fr)

Soyez respectueux des consignes rappelées par une fiche récapitulative sur cette page.

Prenez soin de vous et surtout restez chez vous !!!

Edwige Huot Marchand

Adjointe aux affaires scolaires et associatives